



INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS & DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LÉONTINE OLIVIER

Samedi 29 août - Commune de Jacou

EN PRÉSENCE DE :

- > Caf de l'Hérault :**
 - Olivier HALLAY**, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
 - Thierry MATHIEU**, Directeur de la Caf de l'Hérault
 - Latifa BOUZOUADA**, Chargée de conseil et de développement
- > Ville de Jacou :**
 - Renaud CALVAT**, Maire de Jacou, Vice-président du Département de l'Hérault, 1er Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole
 - Brigitte MARCH**, Adjointe déléguée aux écoles, au collège et au CEJ
 - Sabine PERRIER-BONNET**, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
- > Autres partenaires :**
 - Chantal MAUCHET**, Préfète de l'Hérault
 - Carole DELGA**, Présidente de la Région Occitanie
 - Kléber MESQUIDA**, Président du Département de l'Hérault
 - Michael DELAFOSSE**, Président de Montpellier Méditerranée Métropole

La Caf de l'Hérault s'associe à la commune de Jacou pour l'inauguration du nouveau centre de loisirs et de l'école primaire Léontine Olivier, deux équipements structurants conçus pour accompagner le développement de la commune et répondre aux besoins des familles.

Pensés dans une logique de qualité d'accueil, de transition écologique et de mutualisation des services, ces nouveaux équipements offrent aux enfants et aux professionnels des conditions adaptées aux usages scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Le nouveau centre de loisirs, implanté dans le parc historique de Bocaud, accueille les activités de loisirs des enfants et des adolescents dans un environnement naturel préservé.

La nouvelle école primaire Léontine Olivier regroupe quant à elle une école maternelle, une école élémentaire ainsi que des espaces dédiés à l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire. Située à proximité immédiate des équipements culturels et sportifs de la commune, elle a été conçue pour répondre aux enjeux d'accessibilité, d'inclusion et de performance énergétique.

Soutenues par la Caf de l'Hérault, ces réalisations renforcent l'offre de services aux familles et témoignent de l'engagement partagé de la commune et de ses partenaires en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

DEUX ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Commune dynamique de la Métropole montpelliéraine, Jacou poursuit le développement de ses équipements publics afin d'accompagner l'évolution des besoins des familles et d'offrir aux enfants des conditions d'accueil adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Dans cette perspective, la commune a réalisé deux équipements majeurs : un nouveau centre de loisirs et la nouvelle école primaire Léontine Olivier, conçus dans une logique de qualité d'accueil, de complémentarité des services et de transition écologique.

Ce projet vient compléter l'offre de services déjà existante sur le territoire, à savoir :

- un multi-accueil municipal Sabine Zlatin ;
- quatre micro-crèches : Jacouti, Baby Globetrotter, Baby Éveil et Baby Home ;
- un accueil de loisirs périscolaire maternel ;
- un accueil de loisirs périscolaire élémentaire ;
- un accueil de loisirs sans hébergement maternel ;
- un accueil de loisirs sans hébergement élémentaire ;
- un accueil de loisirs adolescents ;
- un accueil de loisirs « Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature » destiné aux enfants et jeunes de 6 à 17 ans ;
- un Relais Petite Enfance intercommunal Castries-Jacou.

UN PARTENARIAT DURABLE AU BÉNÉFICE DES FAMILLES JACOMARDES

La Ville de Jacou et la Caf de l'Hérault développent un partenariat étroit dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG) 2023-2027. Cette coopération porte sur les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité et de l'animation de la vie sociale. Elle permet d'adapter et de renforcer l'offre de services proposée aux familles en réponse aux besoins du territoire.

Fort de la qualité de cette collaboration, ce partenariat a vocation à se poursuivre avec le renouvellement de la CTG pour la période 2028-2032.

LA CAF DE L'HÉRAULT, PARTENAIRE DE L'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE L'ENFANCE & DE LA JEUNESSE

La Caf de l'Hérault a accompagné la réalisation de ces deux projets par un soutien financier global de 477 500 €. Ce financement comprend une aide à l'investissement de 350 000 € pour le nouveau centre de loisirs, dont 164 000 € sur fonds locaux et 186 000 € sur fonds nationaux, ainsi qu'une aide de 127 500 € pour la nouvelle école primaire Léontine Olivier, composée pour moitié d'une subvention et pour moitié d'un prêt.

Par ailleurs, la Caf de l'Hérault contribue chaque année au fonctionnement des services destinés aux enfants et aux familles. En 2025, ce soutien a représenté 773 683 €, notamment pour le multi-accueil, les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et les activités périscolaires et extrascolaires.

Données statistiques de la Ville de Jacou (Données Caf 2025)

	Commune de Jacou	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	59%	40%
Dont familles monoparentales	31%	37%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	11%	13%
Dont familles avec au moins un parent actif	64%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux (données Caf 2024)	6%	18%

